

Mgr Goesbriand, évêque de Burlington, qui présidait la cérémonie et du Rév. Père Redon, qui a fait une émouvante allocution en remettant la relique.

*Consécration du royaume d'Angleterre à la Vierge Mère de Dieu et à l'apôtre saint Pierre.* —

Le 29 juin 1893 sera désormais une date qui marquera dans les souvenirs des catholiques de Londres. Conformément au mandement de la hiérarchie catholique anglaise, agissant d'après les désirs de Léon XIII, l'Angleterre a été consacrée à la Sainte Vierge et à saint Pierre. De bonne heure, la vaste église de l'Oratoire de Brompton, où devait avoir lieu la cérémonie, était encombrée de fidèles. A 11 heures, il n'y avait plus moyen de trouver place dans l'édifice sacré. C'était l'heure annoncée pour la cérémonie. Le cortège des évêques est sorti de la sacristie ; les représentants des ordres religieux d'Angleterre, franciscains, jésuites, passionnistes, etc., venaient en tête, précédant le clergé séculier, que suivait immédiatement quinze évêques, c'est-à-dire tout l'épiscopat anglais, moins les évêques de Liverpool et de Salford. Les nobles d'Angleterre, le lord-maire de Londres et les ambassadeurs d'Autriche assistaient à cette consécration solennelle.

La messe a été célébrée par Son Eminence le cardinal Vaughan. Après le sermon sur la nature de cette consécration à la Sainte Vierge, le Cardinal ayant revêtu la mitre du glorieux martyr saint Thomas Becket pour la circonstance, fit la lecture de l'acte de consécration dont voici les dernières paroles :

“ Nous vous offrons nos cœurs pour que leur amour et leur zèle puisse toujours croître et grandir. Nous vous offrons nos frères de cette Angleterre dont les multitudes vous connaissent si peu ou ne vous connaissent pas du tout. Que vos prières ramènent ce pays à son ancienne foi. Que votre intercession nous conduise à une union plus étroite avec votre divin Fils. Nous nous consacrons à lui par votre intermédiaire. Obtenez-nous, obtenez à l'Angleterre, jadis votre douaire, toutes les grâces et toutes les bénédictions. O clément, ô aimante, ô douce Vierge Marie ! ”

*Consécration de la République de l'Equateur à la Sainte Vierge.* — La République de l'Equateur, déjà consacrée au Sacré-Cœur de Jésus vient aussi de se consacrer à la Sainte Vierge qui, avec son divin Fils, partage les droits à la souveraineté sur toutes les nations. Les évêques de l'Equateur ont rappelé aux populations que si Notre-Seigneur

Jésus-Christ est notre médiateur auprès de son Père, la Sainte Vierge est notre médiatrice providentielle auprès de son divin Fils. Les évêques de l'Equateur ont en même temps fait appel au chef de l'Etat, au représentant de la nation, à la magistrature et au peuple pour obtenir la réalisation d'une consécration vraiment nationale. Les chambres ont voté l'érection d'une statue colossale de la Sainte Vierge Marie, en témoignage de cette consécration qui a donné lieu à une imposante cérémonie. Dans une procession immense la population entière de Quito suivait le clergé jusqu'au lieu marqué pour la construction de la Basilique du Sacré-Cœur. Là eut lieu la bénédiction de la première pierre de la chapelle absidale dédiée à la Sainte Vierge. Dans cette pierre fut déposé l'acte de la consécration au Cœur de Marie, signé par les principaux dignitaires ecclésiastiques et laïcs.

— Les Etats-Unis passent actuellement par une crise financière des mieux conditionnée ; les banques ferment leurs portes, entraînant dans leur chute nombre de manufactures et d'industries.

Comme résultat, la multitude des ouvriers sans travail augmente de jour en jour. C'est la misère, les grèves et les émeutes qui se préparent.

— Le roi de Siam a accepté l'ultimatum de la France ; l'incident est donc fini. Il a eu pour conséquences pratiques et matérielles d'augmenter la puissance coloniale de la France en Asie et de tendre davantage les relations avec l'Angleterre. Mais il aura eu une conséquence morale plus importante, qui attire l'attention de tous les politiciens et des diplomates de l'Europe.

C'est le réveil de l'esprit et de l'énergie de la France. Tous les journaux sans exception, tous les partis politiques ont soutenu le gouvernement aussitôt que les observations de l'Angleterre ont été un peu plus accentuées.

## CAUSERIE AGRICOLE

Terrain favorable à la végétation

Pour qu'un terrain soit favorable à la végétation, il faut qu'il réunisse les conditions suivantes : le terrain doit être assez poreux ou perméable pour que l'air puisse aisément pénétrer à une certaine profondeur dans le sol ; il faut que l'eau puisse filtrer facilement dans le sol ; les racines des plantes comme celles des arbres doivent pouvoir pénétrer dans le sol, s'y ramifier et s'étendre en tous sens dans le sol.

Un terrain, pour être favorable à la végétation, doit aussi présenter assez de consistance ou de ténacité pour que les racines s'y établissent solidement